

Intervention d'Aline RONSMANS

Éléments d'éclairage d'anthropologie chrétienne pour penser la question du genre et de la transidentité

Aline RONSMANS est chef de projet à la Direction de l'animation Pastorale chez les Orphelins Apprentis d'Auteuil, passionnée de réflexion anthropologique et éthique, infirmière de formation. Elle a complété sa formation par un Master en théologie du corps et un certificat en science éthique. Lors de son intervention, elle nous a présenté ce que le magistère et l'anthropologie chrétienne nous donnent comme éléments de repères sur cette question de transidentité. Nous la remercions chaleureusement pour cet article écrit à partir de ce qu'elle nous a partagé.



INTRODUCTION

Cisgenre, queer, fluide, non-binaire, trans... Ces termes qui imprègnent la culture actuelle des jeunes portent en eux une présentation et une explication de la personne, de sa construction identitaire, de la relation à soi et à l'autre, qui interroge, remet en question, et semble parfois même délégitimer nos propres représentations de la notion d'identité, de sexualité, de masculinité et de féminité, du rapport du corps, etc. Remettant ainsi en question, et parfois profondément, nos repères et pratiques éducatives.

Nous sommes d'une part en relation avec des jeunes en situations de transidentité (situations qui, somme toute, demeurent relativement peu nombreuses) et d'autre part au sein d'une société en évolution qui véhicule une anthropologie, une

vision de la personne, dans laquelle vous et moi n'avons pas grandi: la non-binarité, la fluidité de genre... Ces termes qui se développent depuis une trentaine d'années, parce qu'ils viennent interroger des repères qui ont été essentiels dans nos constructions personnelles et collectives, peuvent être extrêmement déstabilisants, souvent davantage pour nos générations que pour les jeunes qui grandissent dans ces nouveaux paradigmes.

Connaître ces courants de pensée et chercher à comprendre les raisonnements philosophiques et les parcours de vie qui les sous-tendent se révèle absolument nécessaire et essentiel pour ancrer notre posture éducative et nos métiers dans une ouverture, un respect et un accueil de la réalité des jeunes d'aujourd'hui.

Nous savons l'importance de l'accueil inconditionnel (et non feint) pour offrir à la personne la possibilité d'avancer avec elle, quelle que soit l'étape où elle se situe. En outre, le travail auprès des équipes éducatives nous montre que cette posture d'accueil inconditionnel ne peut être privée, coupée, ni complètement dissociée d'une réflexion éducative et anthropologique (tant avec les adultes qu'avec les jeunes) autour des situations singulières (et par-là même délicates) que nous accompagnons.

Si nos métiers d'éducation comportent des temps de discernement autour des choix que nous posons avec le jeune et pour lui (ex: tel acte éducatif favorise-t-il ou non la croissance du jeune, l'apprentissage de sa liberté?), les décisions que nous sommes amenés à prendre pour des situations de jeunes en transition nécessitent un discernement tout particulier, notamment parce qu'elles peuvent impacter parfois de façon irréversible son avenir et aussi parce qu'elles interrogent, et peut-être davantage encore que toute autre question, le plan anthropologique.

Pour nous, membres de l'enseignement catholique ou d'une œuvre d'Église, porteurs d'une lettre de mission, comment discerner et accompagner chacun, tout en étant cohérents et en adéquation avec l'anthropologie chrétienne? La vision chrétienne de la personne peut-elle éclairer nos réflexions et nos pratiques concernant la

transidentité? Soulignons ici l'importance de ne pas confondre « anthropologie » et « morale sexuelle », donc de ne pas transposer en normes, ni en critères moraux, ce qui n'a d'autre prétention que d'offrir une lecture et une compréhension de ce qu'est « être humain », à partir de l'expérience d'un Dieu qui se révèle et a pris chair en Jésus Christ. Dès lors, comment ces éléments d'anthropologie peuvent-ils être reçus comme proposition de sens de la vie humaine, donnés pour nous amener à réfléchir et accompagner nos réflexions et notre vie concrète?

Enfin et à titre de précision, nous distinguons communément deux apports à « l'anthropologie chrétienne »: d'une part les textes bibliques et d'autre part les textes du Magistère écrits par l'Église institutionnelle (encycliques, exhortations apostoliques, etc.) et qui rendent compte des arguments de raison autant que de foi sur une question donnée. Ainsi, si l'anthropologie chrétienne **s'élabore** certes **sur la Révélation** chrétienne (c'est-à-dire sur les textes de la Bible), elle est aussi fondée **en raison** (c'est-à-dire sur la philosophie, l'apport des sciences humaines, etc.). Elle n'exige donc pas d'être chrétien ou d'avoir la foi pour pouvoir la comprendre, la partager, la vivre.

1. PRÉCISIONS SUR LE MAGISTÈRE

Le regard magistériel tend à accueillir **les questions d'ici et maintenant** car, dans la conception chrétienne, c'est bien ici et maintenant que le Seigneur nous attend, nous appelle, nous invite à avancer. **En cela, le regard magistériel évolue** puisque les questions sociétales évoluent ainsi que les lois et les normes morales. (Ex: l'Église a interdit le prêt à intérêt jusqu'au 15^e siècle alors qu'elle l'accepte maintenant; la peine de mort, à l'inverse, fut tolérée un temps par l'Église qui, aujourd'hui, « *s'engage de façon déterminée, en vue de son abolition partout dans le monde* »¹).

Sur la question du genre et de la transidentité, les paroles du Magistère sont peu nombreuses. D'aucuns pourront reprocher à l'institution

1 Catéchisme de l'Église Catholique, article 2267, où la peine de mort est jugée « *inadmissible car elle attende à l'inviolabilité et à la dignité de la personne* ».

ecclésiale de ne pas suffisamment se prononcer, d'autres l'interpréteront comme l'espace de respect, de liberté et de responsabilité propre qui nous est laissé sur ces questions. Quoi qu'il en soit, il n'y a pour l'heure **aucun texte normatif** dans l'enseignement de l'Église sur les questions de genre et de transidentité.

En revanche, ce qui est très clairement mis en évidence dans le Magistère actuel du Pape François c'est que le cadre de réflexion qui nous est donné et proposé (notamment dans *Amoris Laetitia*, l'encyclique sur l'amour dans la famille) tient en ces quelques mots: accompagner, discerner, intégrer². Ce texte précise, et le Pape François le rappellera avec force à plusieurs occasions, que **l'Église n'est pas une douane**, mais la maison du Père où il y a une **place pour chacun avec sa vie difficile**³...

L'École catholique s'inscrit dans cette même attitude. Quand nous travaillons à l'intégration et à l'inclusion, c'est une démarche qui non seulement vise à dire: « vous êtes les bienvenus », mais également: « votre présence est importante et nous enrichit », d'autant plus quand cette différence nous bouscule. **Dieu aime ces jeunes** qui se cherchent et parfois souffrent. Comment est-ce que nous le leur signifions? Comment les accueillons-nous? Sans naïveté et sans renoncer à notre identité propre? Car c'est fort de notre identité que nous pouvons vivre cet accueil, aller à la rencontre de l'autre et nous enrichir mutuellement.

Force est de constater qu'il y a un grand enjeu de pacification à vivre autour de ces questions du genre. Cet apaisement s'avère nécessaire pour « écouter, raisonner et proposer »⁴ et pour que notre mission d'éducation soit vécue au sens donné notamment par le Pape François: « [éduquer c'est] créer chez l'enfant, par beaucoup d'amour, des processus de maturation de sa liberté, de croissance intégrale

et de culture d'une authentique autonomie »⁵. Et donc, si l'éducation à la liberté consiste notamment à donner au jeune la capacité à se construire une réflexion critique, à éclairer sa conscience pour qu'il puisse discerner et faire des choix selon son bien, l'attitude à laquelle nous invite le Magistère et qui est essentielle à retenir ici est de sortir de toute attitude moralisante (permis-défendu; bien ou mal), pour ouvrir des espaces de réflexion qui préservent et accueillent la diversité des situations.

Enfin, bien qu'il n'y ait pour l'heure aucun texte normatif du Magistère sur la question du genre, il est essentiel de garder à l'esprit que, premièrement, la morale en régime catholique n'est pas un code de loi ni un code de la route, mais proposition d'un chemin d'humanisation. Deuxièmement, lorsque l'Église se prononce en théologie morale, elle distingue plusieurs niveaux: l'universel, le particulier, le singulier. Et pour ce qui concerne le singulier, elle renvoie in fine toujours à la conscience éclairée des personnes. L'Église ne se prononce pas, et elle n'a pas la compétence pour le faire, sur la singularité des situations qui, toujours, demandent un discernement qui prend en compte les circonstances propres à chacune d'elles. Ainsi, un positionnement de l'Église en matière morale ne dispensera jamais du travail de discernement personnel qui appartient à une situation singulière. Or, il n'est pas rare que, chrétiens ou non, nous confondions ces différents niveaux de discours moral de l'Église, faisant ainsi des raccourcis malheureux au risque de priver une personne de l'espace de liberté et de responsabilité auquel elle a droit. Si les normes universelles et particulières rappellent donc les lignes rouges à ne pas franchir sous peine de mettre en péril la vie et la vie en société (et celles-ci seront à prendre en compte dans le discernement), ces normes universelles ne prédisent pas la décision qui sera à prendre pour une situation singulière, dont une part demeure toujours unique et inédite.

2. PRINCIPAUX TEXTES DU MAGISTÈRE EN ANTHROPOLOGIE

Gaudium et Spes (1965)

Depuis Concile Vatican II, l'Église a le souci d'entrer en dialogue avec les hommes et les femmes de ce temps, avec leurs joies, leurs espérances, leurs

2 cf. *Amoris Laetitia*, chapitre 8: « Accompagner, discerner, intégrer la fragilité ».

3 *Amoris Laetitia*, n°310

4 Cf. Congrégation pour l'éducation Catholique, *Homme et femme il les créa: Pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans l'éducation* (2019)

5 *Amoris Laetitia*, n° 261



de notre humanité, sans nier ni taire les difficultés d'égalité et de respect que cette complémentarité peut comporter.

En outre, les 23 premières catéchèses sont une analyse des textes les plus « originels » de la Révélation, à savoir les chapitres 1 et 2 de la Genèse. L'analyse que Jean-Paul II fait de ces textes met essentiellement en évidence que la personne est un être créé pour la relation et pour le don, et que la possibilité même de relation repose sur l'altérité.

préoccupations. Le texte *Gaudium et Spes*, qui découle d'un intérêt profond de l'Église pour le fait humain, est un condensé d'anthropologie biblique et chrétienne (en l'occurrence une anthropologie dite personnaliste). Ce texte dit notamment **l'unité de l'âme et du corps**: « *Corps et âme, mais vraiment un, l'homme est, dans sa condition corporelle même, un résumé de l'univers des choses qui trouvent ainsi, en lui, leur sommet* »⁶. Cet élément est à souligner car les expressions de genre et de transidentité interrogent le lien et l'articulation entre le corps et l'esprit; l'identité corporelle et l'identité « ressentie ».

La théologie du corps (une « théologie de la masculinité et de la féminité ») (1981-1984)

Cet enseignement dispensé par Jean-Paul II durant les premières années de son pontificat tente de récapituler presque entièrement l'anthropologie biblique. Il a été dispensé sous forme de catéchèses (133 au total) qui constituent ce que l'on nomme la « théologie du corps ».

La Théologie du corps, dira Jean-Paul II, est en fait une expression de travail de ce qu'il faudrait plutôt appeler **une théologie de la masculinité et de la féminité**. Partant de l'anthropologie biblique, le Pape y récapitule ce que notre être en tant qu'homme, en tant que femme a pour signification anthropologique et même théologique, car ce corps sexué dit quelque chose de Dieu⁷. Il y développe aussi comment la complémentarité homme-femme est constitutive

La réception de la théologie du corps demande cependant quelques points d'attention: si on ne considère que les 23 premières catéchèses sans les remettre dans leur contexte d'ensemble, cette théologie du corps peut donner une représentation de la sexualité quelque peu désincarnée, idéaliste et « merveilleuse ». Or, si la sexualité recèle une part de beauté, elle est aussi un lieu d'énigme et d'errance⁸. Il s'agit donc, dans notre anthropologie et dans notre accompagnement, de prévenir les possibles illusions (d'une forme de toute-puissance ou d'omniscience) sur notre corps et d'accepter de ne pas tout en comprendre. En ce sens, et pour reprendre une thématique chère à Xavier THÉVENOT⁹, nous sommes invités à sortir d'une certaine naïveté: le corps comporte une part d'énigme, de mystère, il est une réalité parfois opaque.

Communion et service: la personne créée à l'image de Dieu, CTI (2004)

En 2004, la commission théologique internationale propose une méditation théologique sur la doctrine de l'imago dei (la personne faite à l'image de Dieu) et le fondement de cette doctrine pour penser la communion à Dieu et la communion entre les personnes. Ce texte comprend entre autres toute une réflexion et une explicitation théologique autant qu'anthropologique sur l'unité corps-âme de la personne, sur la relation homme-femme (égaux et complémentaires), ainsi que sur la personne et son enracinement dans la communauté et le monde.

6 *Gaudium et Spes*, n°14

7 « Du fait que le Verbe de Dieu s'est fait chair, le corps est entré par la grande porte dans la théologie » (TDC 23-4)

8 Pour reprendre les trois termes de l'article de Paul Ricœur: « La sexualité. La merveille, l'errance, l'énigme », *Revue Esprit* n°289, 1960.

9 Prêtre et professeur à l'institut catholique de Paris, grande figure de la théologie morale



Amoris Laetitia 2016 : Exhortation apostolique post-synodale sur l'amour dans la famille, (2016)

C'est le premier texte magistériel à aborder explicitement la question du genre. Dans le chapitre 2 de l'encyclique intitulé « la réalité et les défis de la famille », le Pape François attire l'attention sur le « défi » que représente l'idéologie du genre dont, je cite, « *une certaine forme va jusqu'à nier la différence et la réciprocité naturelle entre un homme et une femme, et induit alors des projets éducatifs et des orientations législatives encourageant une identité personnelle et une intimité affective radicalement coupées de la diversité biologique entre masculin et féminin et où l'identité humaine est laissée à une option individualiste, qui peut évoluer dans le temps* ». Et le Pape de terminer en précisant que « *s'il ne faut pas ignorer que le sexe biologique (sex) et le rôle socioculturel du sexe (gender), peuvent être distingués, il ne faut pas les séparer.* »¹⁰

Homme et femme il les créa: Pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans

10 Amoris Laetitia, n°56

l'éducation, Congrégation pour l'Éducation Catholique, (2019)

Plus récemment, la Congrégation pour l'éducation Catholique a publié en 2019 « **Pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans l'éducation** ». Ce document d'une trentaine de pages aborde spécifiquement la question du genre et propose les trois étapes suivantes pour emprunter une voie de dialogue: « *écouter, raisonner et proposer* ».

Écouter afin de comprendre l'anthropologie sociétale actuelle. Pour cela, elle retrace l'évolution historique de la question et invite à faire clairement la distinction entre d'une part **les genderstudies qui sont les recherches universitaires sur le genre** « *qui s'efforcent d'approfondir de manière appropriée la façon dont on vit dans les diverses cultures la différence sexuelle entre homme et femme*¹¹ » et d'autre part **les théories du genre** dont certaines cherchent à « *s'imposer comme*

11 Et le texte ajoute: « *C'est en relation avec ces recherches qu'il est possible de s'ouvrir à l'écoute, au raisonnement et à la proposition* ». (Homme et femme il les créa, n°6)

une pensée unique qui détermine l'éducation des enfants »¹².

Le document rappelle ensuite quelques principes clés d'anthropologie chrétienne tels que:

- **L'unité de l'âme et du corps**¹³. Ce principe nous permet d'interroger notre accompagnement de la personne, qui plus est d'une personne en transition: Comment est-ce que je l'accompagne dans son intégrité et dans sa construction intégrale? (n°32)
- **La sexualité comme une composante fondamentale de la personnalité:** « *[elle est] une de ses façons d'être, de se manifester, de communiquer avec les autres, de ressentir, d'exprimer et de vivre l'amour humain. Elle fait partie intégrante du développement de la personnalité et de son processus éducatif. (...) L'éducation affective-sexuelle doit prendre en considération la totalité de la personne et rechercher par conséquent l'intégration des éléments biologiques, psycho-affectifs, sociaux et spirituels* »¹⁴. (n°4)
- **Éduquer à la sexualité et à l'affectivité signifie (...)** « *apprendre à recevoir son propre corps, à en prendre soin et à en respecter les significations [...]. La valorisation de son propre corps dans sa féminité ou dans sa masculinité est nécessaire pour pouvoir se reconnaître soi-même dans la rencontre avec celui qui est différent [...], et s'enrichir réciproquement* ». ¹⁵(n°35)

Ce dernier critère est loin d'être évident: quelles que soient nos vies, même si nous ne sommes pas concernés par des questions de transidentité, la relation au corps et l'acceptation du corps est un défi pour la plupart des personnes, et un défi qui évolue au fil de l'âge et selon les différentes étapes de la vie. Que ce soit dans le milieu du soin ou dans le milieu éducatif, nous sommes quotidiennement aux prises avec cette acceptation

du corps. Comment, dans l'éducation affective, relationnelle et sexuelle (EARS), accompagnons-nous cette acceptation, cette intégration ?

Dans une vie, la relation à son corps, avec la relation à Dieu fait partie de ce qu'il y a de plus intime. Nous en faisons l'expérience: dès que nous entrons dans ce sujet de la relation à Dieu ou de la relation au corps, nous entrons dans une sphère éminemment intime qui, toujours, demande une délicatesse infinie.

3. ÉLÉMENTS D'ANTHROPOLOGIE BIBLIQUE: LA PERSONNE, ÊTRE DE RELATION

La vision de la personne déployée dans le Magistère s'inspire énormément des textes bibliques. Il est à noter que les textes les plus anciens de la Bible sont reconnus **patrimoine immatériel de l'humanité**¹⁶, car ils font partie des premiers (et donc des plus anciens) textes anthropologiques de l'histoire. Ils donnent à penser et sont là pour nourrir la réflexion de toute personne qui s'interrogerait sur ce qu'est être humain. Prenons cependant garde à toute forme de fondamentalisme qui enfermerait le texte sur lui-même ou le réduirait à une seule lecture ou compréhension possible.

Ceux qui les ont écrits ont eu pour intention d'essayer d'exprimer ce qui caractérise de façon universelle la personne, le fait d'être humain. À cette fin, ils ont pris le style littéraire du mythe. Terme qui n'est pas à comprendre dans le sens de « légende », mais comme un **procédé littéraire qui permet à l'auteur de renvoyer à « l'origine »** (qui désigne non pas « le commencement temporel » de l'humanité mais bien **ce qui se trouve à son fondement**). **Ce procédé vise à rendre compte de ce qui est universellement commun à l'humanité** et à exprimer une vérité fondamentale sur l'être humain de tout temps, en tout lieu. Indépendamment du fait d'être croyant, ces textes ont donc quelque chose à nous dire. Parmi les textes anthropologiques de référence **sur la question de l'identité homme-femme**, les chapitres 1 et 2 de la Genèse occupent une place essentielle.

12 Homme et femme il les créa, n°6

13 Cf. Gaudium et Spes n°15, Veritatis Splendor, n°50 et Donum Vitae I.3

14 Congrégation pour l'Éducation Catholique, Orientations éducatives sur l'amour humain, 1983, n°35

15 Amoris Laetitia, n°155

16 https://www.reussirmavie.net/La-Bible-patrimoine-de-l-humanite_a881.html#:~:text=Une%20exposition%20qui%20m%C3%AAle%20culture,son%20origine%2C%20sa%20philosophie%22.

Tous deux donnent une narration de la création du monde et de l'homme. Bien que très différents, ils sont tous deux maintenus dans le canon des Écritures car ils sont tous deux porteurs de sens. Ils ont une approche différente : l'une dite plutôt cosmologique (la création du monde en six jours, où le narrateur se situe davantage « du point de vue de Dieu » pourrait-on dire) et l'autre dite plus anthropologique (où le narrateur rend davantage compte de l'expérience de la création du point de vue de la personne). Regardons ces textes de plus près :

Analyse de texte de Genèse, chapitres 1 et 2¹⁷ :

Genèse 1 : « Faisons un adam à notre image comme notre ressemblance (...) Dieu crée l'adam à son image, le crée à l'image de Dieu, les crée mâle et femelle ». (Gn 1,26.27).

Premièrement, Dieu crée « l'adam », le « glébeu », l'être humain. Il le crée sexué et, comme pour insister, cette sexuaton n'apparaît pas lors de la description de la création des autres espèces animales, elle n'est spécifiée que lors de la création de l'être humain. Cette sexuaton est dans un premier temps exprimée par les mots « mâle » et « femelle », il faudra attendre la suite du récit de la création pour que les termes « homme » et « femme » apparaissent.

17 J-P Rosa et V. Margron, *Une anthropologie biblique sous le signe de la relation*, in *Semaines sociales de France de 2012* « Hommes et femmes, la nouvelle donne », pp124-127

Deuxièmement, si dans son projet, Dieu exprime vouloir créer l'humain à son image et ressemblance (verset 26), lors de la création effective, la ressemblance n'est plus mentionnée (verset 27). Les Pères de l'Église voient dans cette omission l'espace de la liberté laissée à l'homme pour tendre ou non vers cette ressemblance, ainsi qu'une première annonce, en filigrane, de celui seul qui accomplira pleinement cette ressemblance, Jésus, vrai homme et vrai Dieu. Ainsi, nous dit ce texte, toute personne humaine est créée à l'image de Dieu, mais pour ce qui concerne sa ressemblance à Dieu, celle-ci n'est pas acquise dès le départ, elle sera à réaliser...

Et, tel que le texte est construit, cette ressemblance semble s'incarner dans la distinction sexuelle (dans la structure du texte, tout se passe comme si « mâle et femelle » venait à la place de « selon notre ressemblance »). **L'altérité entre l'homme et Dieu s'exprimerait en humanité dans l'altérité entre mâle et femelle.** Dès lors, **la distinction sexuelle devient le type même de l'altérité en humanité**, elle est le prototype de toutes les autres altérités. La Bible insistera tout au long de ses récits sur cette notion d'altérité, plus encore que sur la distinction homme-femme. L'altérité y sera incessamment présentée comme condition de vie et, dans cette logique, la distinction sexuelle est à comprendre non pas comme une sorte d'accident biologique de notre condition humaine, mais comme constitutive de notre identité et le pivot autour duquel nos personnes comme nos cultures tournent et s'organisent. Selon la Bible



toujours, une culture sera d'autant plus vivante et fraternelle, d'autant plus « humaine » et portée à l'unité, qu'elle aura accueilli la distinction, l'altérité. Si on supprime l'altérité, la relation est-elle encore possible ? C'est une question que posent de nombreux textes bibliques. Ainsi, l'altérité est « fondatrice » de l'expérience humaine en ce qu'elle permet la relation.

Dans les questions de genre et de transidentité, on peut retrouver en arrière-fond des interrogations sur l'altérité, notamment sur le rapport homme-femme, qui est souvent perçu ou vécu (les faits d'actualité l'illustrent suffisamment) sous le prisme de la domination. Mais notre responsabilité éducative est aussi d'interroger et de trouver des voies pour vivre cette différence autrement que sous ce prisme de la domination.

Genèse 2 :

Le chapitre 2 de la Genèse narre de façon autre et plus déployée que le chapitre 1 la création de la personne. Ce récit contient toute une illustration de **l'origine de la conscience qu'à la personne d'être homme ou femme** et recèle des **éléments essentiels et déterminants de compréhension de cette masculinité et féminité** :

Dieu dit : « L'adam tout seul ce n'est pas bon. Je vais lui faire une aide comme quelqu'un devant lui. »

19 Avec de la terre, le Seigneur Dieu modela toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel. Il les fait défiler devant l'adam pour entendre le nom qu'il leur donne. (...) Mais il ne trouva aucune aide qui lui corresponde. (...)

22 Avec la côte prélevée sur l'adam, il façonna une femme et il l'amena (la pousse) vers l'adam.

23 L'adam parle : c'est elle cette fois os de mes os, chair de ma chair ! On l'appellera femme – Ishsha –, elle qui fut tirée de l'homme – Ish. »

La création de la personne se réalise en deux temps et rend compte d'une **progression**, d'une « **maturation** » : **d'abord la création par Dieu de l'être humain** (cf. versets 7 à 18), avant que

n'apparaissent au sein de cette même humanité, une dualité et **l'appellation par l'homme de cette différence charnelle comme différence sexuelle** (cf. versets 19 à 25).

Ce qui est intéressant dans ce texte biblique c'est qu'il y a **apparition simultanée** du masculin et du féminin, ce qui souligne l'égalité de dignité entre l'homme et la femme. En outre, il rend compte de ce que l'on pourrait appeler le **caractère construit de la différence sexuelle** : elle part d'un donné biologique, certes, mais c'est l'homme qui la pose en la nommant. Les études de genre auraient donc raison : la différence des genres est une « invention », une « création » de la culture humaine. Peut-être, mais selon le texte biblique, la base charnelle de la différence est significative.



D'autre part, si les deux êtres sont foncièrement égaux (cf. apparition simultanée), ils sont dans le même temps fondamentalement différents : « *La création définitive de l'homme consiste en la création de l'unité de deux êtres. **Unité dans une dualité** (unité parce que même nature humaine ; dualité parce que masculin et féminin) »¹⁸. Et, « *la féminité se retrouve elle-même devant la masculinité et la masculinité se confirme à travers la féminité* »¹⁹. La masculinité et la féminité sont présentées comme deux **façons d'être corps qui s'enrichissent mutuellement**. C'est donc la différence et **l'altérité qui révèlent** plus pleinement celui/celle que je suis et **qui me permettent de me comprendre pleinement !***

18 cf. Théologie du corps, n°9-1

19 cf. Théologie du corps, n°10-1

Enfin, dans le texte biblique, le sexe biologique, en plus de la signification de l'altérité, signifie la limite. Le sexe biologique est une limite marquée dans la chair. Je ne peux être tout. Je suis homme ou femme, je ne suis pas les deux. Et cette limite est aussi ce qui me permet de laisser une place à un autre. On peut réfléchir avec les jeunes sur ces notions de limite, de fragilité : comment est-ce que j'accepte ma fragilité, ma limite ? Comment peuvent-ils être chance de relation, chance de l'apport d'un autre, de pouvoir recevoir d'un autre ? Des courants actuels tels que le transhumanisme interrogent directement notre acceptation ou non de la limite. En termes d'éducation, nous avons là des pistes à creuser.

Égalité et différence : l'ambivalence de l'adam²⁰ :

Dans la suite du récit, nous voyons que la différence sexuelle porte en elle la possibilité de sa dénégation.

La Bible attire notre attention sur le fait que **cette unité**, ce « une seule chair », cette « alliance » **n'est pas simple à réaliser**. Il y a une sorte de **lutte pour que chacun puisse exister...**

Mais la Bible nous apprend aussi quelque chose de tout à fait précieux : **cette domination n'est pas originelle, n'est pas fatale**, n'est pas constitutive de la relation. Elle n'est pas liée à la nomination elle-même, mais **au fait de perdre de vue le don** : je suis donné à moi-même (voulu pour moi-même), tout comme l'autre est donné à lui-même, et je suis invité à le respecter comme un don.

Le sens de cette différence sexuelle est un mystère, on n'a pas fini d'en découvrir le sens et la richesse. Et **l'anthropologie chrétienne l'explique par une anthropologie et une dynamique du don** (se recevoir et recevoir l'autre pour entrer en relation, se donner). Le sens de la différence sexuelle risque de devenir d'autant plus confus qu'on s'éloigne de cette anthropologie-là. Dans une logique de l'auto-instruction individualiste, il y a peu de place pour l'altérité, la complémentarité.

Pour récapituler, 3 points anthropologiques sont donc mis en avant par Genèse 1 et 2 :

1. La personne est un être en devenir et c'est le chemin de toute une vie... Dieu confie à

20 Cf. J-P Rosa et V. Margron, pp128-129

l'être humain « mâle et femelle » le soin de **devenir** « homme et femme », ce qui les rend non seulement images de Dieu mais potentiellement semblables à lui ; on ne naît pas tout fait, on devient un homme, une femme ;

2. L'homme et la femme sont modèle et **matrice de toute altérité**, de tout langage possible, de toute relation. Et si la Bible insiste sur la notion d'altérité, l'accent est mis sur une altérité qui est en vue de la relation. Dans la Bible, ce qui compte dès l'origine c'est la relation.
3. Enfin, cette **altérité est heureuse si elle est vécue sous le mode de l'ouverture au dialogue**, de la reconnaissance de la condition de créature, **malheureuse si elle est fermée à la rencontre** (au dialogue) et ignorante du Créateur.

4. QUELQUES POINTS QUI DÉCOULENT DE CETTE ANTHROPOLOGIE :

a. Une anthropologie personnaliste

L'anthropologie actuelle du Magistère (et du 20^e siècle) est une anthropologie personnaliste, c'est-à-dire une anthropologie dont la valeur fondamentale est le respect de la personne. Elle propose une troisième voie, une ligne de crête à tenir, entre deux écueils que sont l'individualisme et le communautarisme. La personne est perçue comme éminemment digne, appelée à être en relation et à participer à la construction de la société. Ce personnalisme se construit autour de la prise en compte du bien de la personne autant que du bien de tous (le Bien commun). Cette anthropologie valorise donc la liberté individuelle et l'intimité du sujet, autant que sa responsabilité et sa nécessaire participation à la vie de la société et à la recherche du Bien commun.

Nos métiers éducatifs reposent sur cet équilibre ténu : l'accompagnement individuel qui comprend la recherche du bien de chaque jeune qui ne soit pas vécu au détriment de la collectivité ; et la recherche du Bien commun qui ne soit pas vécue au détriment de l'une des personnes de la collectivité.

Le respect de ces principales valeurs personnalistes que sont la liberté, la responsabilité, la participation sera garanti par la possibilité pour une personne de

pouvoir exercer son libre arbitre, de se prononcer de façon éminemment personnelle, de faire des choix, de s'engager. L'enjeu se situe pour une personne (et donc au niveau éducatif) d'apprendre cet exercice du libre arbitre, de sa conscience et de sa capacité de discernement.

Cette anthropologie personnaliste, bien que porteuse de points de repère, nous oblige à préserver à tout moment l'espace de croissance, d'autonomie et d'autonomisation de la personne et à ne pas répondre à sa place aux situations de vie qu'elle rencontrerait. Il en résulte que l'autorité, quelle qu'elle soit, si elle donne des repères et des lignes guides, ne peut et ne pourra jamais, en aucun cas, se substituer à la conscience des personnes. Tout l'enjeu de l'éducation sera de former à l'exercice libre et responsable de la conscience, à l'accompagner sans s'y substituer.

**b. Naturalisme ou constructivisme ?
Ne pas opposer mais articuler...**

Pour le dire en quelques mots seulement, on pourrait dire que le naturalisme considère que tout ce qu'on doit faire ou être est déductible directement des lois biologiques et physiologiques.

Le constructivisme radical, lui, considère que tout est construit. Les lois morales seraient donc purement « arbitraires », « construites » indépendamment de la condition corporelle. Le corps ne serait pas signifiant et il n'y aurait pas en tenir compte.

Or, à la question « notre identité sexuelle est-elle innée ou acquise; naturelle ou construite? », l'anthropologie chrétienne répond : les deux ! Nous sommes invités à **distinguer** ces deux conceptions (**sans les opposer**) et à **les articuler** pour ne pas tomber dans leurs écueils respectifs : s'affranchir de la réalité (risque du constructivisme); y être réduit (risque du naturalisme). Il s'agit donc de sortir du naturalisme pour ne pas réduire la personne à un donné naturel; de sortir du constructivisme pour ne pas la réduire à un « produit » de la société, au jeu des influences connues et vécues. Ainsi, il y a une articulation à préserver et à accompagner car les deux positions, prises séparément et à elles seules, sont réductrices et sont pièges.

Pour le dire encore autrement, l'être humain est à la fois conditionné et limité: tout n'est pas possible, tout n'est pas souhaitable.



c. Distinguer trois niveaux de regard sur la personne

L'anthropologie biblique permet de distinguer 3 niveaux de regard, de lecture, de compréhension de la personne :

- Naturel: le donné corporel de l'individu (**mâle-femelle**)
- Culturel: le sujet construit, notamment son genre psycho-affectivo-social (**masculin-féminin**)
- Ontologique: la personne qui a intégré le naturel et le culturel et s'ouvre au mystère fondamental de son identité: **homme ou femme**.

Le naturalisme ne tiendrait compte que du 1^{er} niveau, le constructivisme que du 2^e niveau. Le personnalisme cherche à intégrer ces 3 niveaux²¹.

Dans la théologie du corps, le corps n'est pas le tout de la personne, mais il la « renseigne ». **Le donné (dont le corps fait partie) n'est donc pas que contraint, il est une chance, une proposition de sens**, une vocation (en langage biblique, un **appel**) ! En effet, « *la liberté émerge d'un donné qui la précède* » dira Maurice MERLEAU-PONTY²². La liberté est alors ratification, accueil d'un donné. **Le corps est porteur d'un sens qu'il faut déchiffrer. Dans le magistère récent, le corps n'est pas vu comme une contrainte mais comme un langage qu'il faut apprendre à parler selon une grammaire** (cf. l'expression « grammaire de la vie » employée par Benoît XVI). Ainsi, là où Simone de BEAUVOIR affirme qu'« on ne naît pas femme, on le devient », l'anthropologie chrétienne conduirait plutôt à affirmer que l'« on naît femme **ET** on le devient » ...

d. Distinction mais non dissociation du corps et de l'esprit

Cet argument éthique classique du refus des dualismes rejoint ici un point qui a déjà été abordé lorsque nous avons cité le Pape François « *Il ne faut pas ignorer que le sexe biologique et le rôle socioculturel du sexe (gender), peuvent être*

distingués mais non séparés »²³. Distinguer sans dissocier rejoint en théologie ce que l'on appelle le critère de Chalcédoine qui permet de penser l'unité d'une réalité, d'une personne, d'un concept « sans confusion, ni mélange, ni division, ni séparation ». La distinction est nécessaire et permet de penser l'articulation de plusieurs dimensions ou réalités qui coexistent. La dissociation ne permet plus de penser l'articulation ni l'unité, ce qui comprend le risque, quand il s'agit d'une personne, de l'atteinte à son intégrité.

e. Distinguer l'accompagnement de la singularité de certains cas d'une acception générale d'une doctrine qui dissocierait le corps et esprit

Sur ces sujets, les débats sont parfois impossibles tant les revendications échappent à la discussion rationnelle et à la pesée des conséquences pour les personnes. Or, nous en faisons tous l'expérience, il y a « du jeu » dans les comportements et les normes. Car il y a d'une part des cas singuliers qui, toujours, donnent à penser (soit dit en passant, une chose est ce qui concerne les cas singuliers de situations d'adultes matures, une autre est l'accompagnement des adolescents qui, en plus de leur questionnement, ont une vulnérabilité et une fragilité liée à l'âge) : et, là, nous devons pouvoir être nuancé. Et d'autre part, en même temps que ces cas particuliers qu'il y a à accompagner avec toute la délicatesse requise, il y a les instances politiques et celles des grandes décisions qui orientent l'anthropologie, l'éducation comprenant parfois des courants extrêmes (comme le constructivisme radical). Dans ces instances-là, nous avons à nous engager pour interroger, participer à la construction et à la transmission d'une anthropologie respectueuse de l'intégrité et de l'intégralité de la personne. Nous avons le devoir de protéger les plus faibles et les plus vulnérables que sont les enfants contre les pressions sociales et contre ce qu'il pourrait y avoir d'irréversible dans certains traitements hormonaux et chirurgicaux.

21 cf. Amour et responsabilité de Karol Wojtyła, qui met bien cela en exergue philosophiquement

22 Philosophe existentialiste imprégné de la phénoménologie d'Husserl et de la place du corps dans la philosophie.

23 Amoris Laetitia, n° 56

CONCLUSION

Un principe fondamental de l'anthropologie chrétienne qui demeure : mystère de la personne²⁴

La personne est un mystère²⁵. La profondeur insondable de la personne est directement liée à sa création à l'image de Dieu. À l'image de Dieu qui est insondable, je ne peux jamais réduire une personne à l'identité que je lui donne, ni à l'une des dimensions de son identité. Elle est unique, incomparable, non-cernable, y compris à elle-même. « *Le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné* »²⁶. Veillons à n'enfermer qui que ce soit dans sa réalité de genre ni dans sa réalité sexuée, ni dans un questionnement qu'il aurait à un moment donné. Et ce, afin de pouvoir l'accompagner dans ces questions en particulier sans oublier les autres dimensions de sa personne, ni au détriment des autres jeunes ou de la communauté éducative.

D'autre part, nous savons que l'être humain est un être d'imitation... Les neurosciences nous apprennent

que l'être humain, étant le plus développé, est celui qui est le plus perméable à la vie d'autrui. Quand, petit, il n'est pas encore structuré il observe et reproduit... et il se construit par les centaines de « fais pas ci, fais pas ça » des parents. Et c'est normal. Il imite parce qu'il est perméable à autrui. Nous avons la capacité d'accéder à la vie d'autrui, c'est un aspect magnifique de la relation d'éducation, de transmission. Mais qu'est-ce que cela implique pour nous, éducateurs ? Nous savons que nous éduquons par un milieu lui-même éducatif lorsqu'il est sain. Le milieu éducatif n'est pas là uniquement ou d'abord pour donner des normes mais pour offrir un milieu où on déploie des comportements humanisants.

Qu'est-ce qui fait qu'un jeune peut résister à des imitations qui ne lui paraîtront pas bonnes ? C'est notamment d'avoir une vie intérieure. En l'occurrence, l'une des tâches de l'éducation catholique sera de favoriser cet accès à l'intériorité. Apprendre aux jeunes à entrer en eux-mêmes, à avoir un discours intérieur, à raisonner par soi... Fortifier l'intériorité permet de passer de « crustacé » (dont le squelette, l'armature est extérieure) à « vertébré » (où le squelette est intérieur). Plus on développe l'esprit critique (par la philosophie, par l'intériorité) plus cela fortifie les personnes.

Devenir ces lieux qui favorisent le déploiement des comportements humains et humanisants, la construction intérieure, l'exercice individuel et collectif du discernement... C'est cela que nous sommes appelés à développer dans nos établissements, nos dispositifs, nos communautés éducatives.

24 Cf. Bruno Saintôt, s.j., responsable du domaine d'enseignement Éthique biomédicale du Centre Sèvres lors de la journée pour les responsables des Aumôneries de l'Enseignement Public, le 04 octobre 2022.

25 Le terme mystère est à comprendre non pas comme une énigme indéchiffrable, mais comme une réalité riche de sens, tellement riche que je ne finis pas de la découvrir.

26 Gaudium et Spes, 22-1



Seconde intervention d'Aline RONSMANS

Aider les communautés éducatives
à accompagner les jeunes concernés
par les questions de transidentité :
Pour une voie du dialogue...
écouter, raisonner, proposer...¹

1 Tel que nous y invite la Congrégation pour l'Éducation Catholique dans le document « Homme et femme il les créa, Pour un chemin de dialogue sur la question du genre » (2019).

Le titre de cette intervention aurait pu être : « itinéraire d'un réseau qui se met en chemin sur les questions de genre ». En effet, le propos qui va suivre redonne les éléments essentiels des réflexions, des échanges, des accompagnements vécus ces derniers 18 mois au sein de la Fondation Apprentis d'Auteuil. L'étape d'élaboration, d'ajustement et de vérification de ces pistes et outils d'accompagnement n'est pas encore complètement achevée. Ils ne sont donc pas le positionnement institutionnel de la Fondation sur ces questions.

INTRODUCTION

Le travail qui suit est né d'un double constat. Le premier est celui de l'augmentation des interpellations des équipes éducatives et de chefs d'établissement sur la question du genre et de la transidentité. Interpellations qui ne sont pas toujours liées à une situation concrète mais

qui apparaissent en anticipation de celle-ci. Le deuxième est que les interpellations, les réflexions et les questions qui nous parviennent portent en elles des inquiétudes, des craintes, et ce davantage que pour les autres sujets d'éducation affective relationnelle et sexuelle (EARS). Il nous a

paru nécessaire de comprendre les inquiétudes, les craintes, les tensions parfois, que de telles questions suscitent au sein des équipes.

En outre, une fois commencé le travail d'accompagnement des situations de jeunes en situation de transition, nous avons rapidement constaté qu'il était impossible de donner des réponses préalables aux éventuelles situations à venir. À la fois parce que les situations et les possibilités de parcours de transition sont multiples et absolument singulières, mais aussi parce que les

modalités d'accompagnement du jeune dépendent en partie de la constitution des équipes, des autres jeunes, du dispositif, etc.

Dès lors, il nous est apparu préférable d'élaborer plutôt, pour les équipes et le(s) jeune(s), un chemin, une trame de réflexion qui reprend différentes étapes de questionnement à envisager, que ce soit dans l'accompagnement d'un jeune en parcours de transition que, plus largement, dans l'accompagnement des questionnements identitaires liés à la période de l'adolescence.

PRÉREQUIS

La posture qui vaut pour tout accompagnement EARS: être formé et capable d'accueillir, écouter, accompagner... sans jugement. Ce qui suppose d'être personnellement, autant que possible (et cela demande parfois un réel travail sur soi), au clair avec ses propres questionnements/peurs/représentations. Pour cela nous invitons les membres des équipes éducatives à d'abord identifier pour eux-mêmes l'émotion et les représentations qui sont les leurs. Les connaître et les repérer afin de les distinguer et voir en quoi elles risquent d'interférer dans l'écoute et

l'accompagnement sont absolument nécessaires. Il s'agit d'identifier ses propres représentations pour les déposer et être disponible au moment de l'écoute du/des jeunes ou des autres membres de l'équipe éducative.

Pour rappel, l'éducation affective relationnelle et sexuelle vise à informer, faire réfléchir, prévenir et orienter. C'est dans cette visée-là que nous avons réfléchi et construit l'accompagnement qui suit.



1^{RE} PARTIE : INFORMER - FAIRE RÉFLÉCHIR

1. DÉFINITION, EXPLICATION, CLARIFICATION DES NOTIONS

a. Prendre un temps pour préciser, définir et clarifier les termes : sexe, genre, identité sexuelle, orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre, binarité, non-binarité, fluidité de genre, intersexe, cisgenre, agendre, transgenre, transitionneur, détransitionneur, deadname, cispassing, etc.

(Remarque : Cette liste est non-exhaustive, il est possible de la compléter avec les termes mêmes que les professionnels souhaitent mieux saisir.)

Étape d'explicitation dont on ne peut faire l'économie... Même si les professionnels ne ressentent pas toujours le besoin de clarifier ces termes, on gagne à le faire tant le langage est nouveau et comprend des termes « valises », porteurs de sens parfois différents en fonction des réseaux ou des jeunes qui les utilisent. Ainsi les mots sont parfois (voire souvent) utilisés à tort ou de manière approximative, ce qui parasite la compréhension mutuelle. C'est pourquoi ce temps de définition et d'explication des termes veillera à s'appuyer sur des références et des sources vérifiées (telles que le DSM, la Haute Autorité de santé, etc. dont nous ferons mention plus loin).

Cette étape a un double intérêt : comprendre soi-même en tant que professionnel le sens des mots utilisés. Pouvoir vérifier dans l'échange avec le(s) jeune(s) ou les adultes que les mots sont utilisés à bon escient et éviter d'éventuels amalgames.

Il peut être intéressant pour cet exercice de partir des définitions ou des représentations des jeunes et des adultes eux-mêmes et revenir avec eux sur le sens des mots, questionner les mots, les expressions utilisées (ex : « je suis un garçon dans un corps de fille » véhicule une conception apparemment dualiste de la personne. Apprendre à repérer la conception qu'a le jeune, à en mesurer les implications qui en découlent et à y réfléchir avec lui fait partie de l'accompagnement. « Tu ressens une dissociation entre ton corps et ton identité de genre, comment puis-je t'accompagner par rapport à cela et veiller à ce que cette dissociation

que tu ressens ne soit pas vécue comme une fracture, n'atteigne pas ton intégrité ? »).

b. Préciser ce qu'est la dysphorie de genre : La compréhension de ce qu'est la dysphorie de genre au sens strict est indispensable. Non pas en vue de poser soi-même un diagnostic, mais bien pour resituer le questionnement d'un jeune qui se présente et évaluer la pertinence ou non de l'appellation dysphorie de genre. Pour cela, il s'agit de redonner le contexte précis de cette appellation (telle que définie dans le **DSM 5 (manuel de diagnostic et statistique des troubles mentaux de 2015)**¹) et de préciser aussi ce qui ne relève pas de la dysphorie de genre mais qui est parfois nommé comme tel : trouble identitaire inhérent à l'étape de l'adolescence, questions d'orientations sexuelles...

Depuis 2021, l'OMS préconise d'utiliser l'expression incongruence de genre, pour distinguer les situations où cette incongruence n'est pas vécue comme une souffrance, des situations où elle l'est, auquel cas on parle alors de dysphorie de genre.

En plus de ces explications,

c. Présenter les étapes principales d'un processus de transition : La Haute Autorité de Santé² distingue transition sociale ; administrative,

1 Le DSM-5 de 2015 (le plus récent en date) précise notamment ceci à propos de la dysphorie de genre : « lorsque le déséquilibre perçu entre le sexe de naissance et l'identité de genre provoque une détresse ou une invalidité importante, un diagnostic de dysphorie de genre peut être approprié ». En outre, pour poser ce diagnostic « les critères du DSM-5 exigent la présence des deux éléments suivants : incongruité marquée entre le sexe de naissance et le ressenti de l'identité de genre (l'identification de l'autre sexe) présente pendant plus de 6 mois ; souffrance cliniquement importante ou altération fonctionnelle résultant de cette incongruité ». (<https://www.msmanuals.com/fr/professional/troubles-psychoiatriques/sexualit%C3%A9-dysphorie-de-genre-et-paraphilies/dysphorie-de-genre>)

2 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sante_des_personnes_trans_2022.pdf

médicale (qui comprend médicamenteuse et chirurgicale (voir Annexe 1)). Donner pour chaque étape quelques notions qui permettront de saisir l'essentiel de ce qui y est vécu par le jeune en transition, pour relever aussi ce qui nécessitera une attention, un accompagnement plus particulier (ex: certains traitements sont impactant pour le jeune, quels seront les points d'attention dans l'accompagnement de celui-ci, voire du groupe?). Préciser (car elles ne sont pas identiques pour chaque étape) les compétences que chacune nécessite (médicales, juridiques...) et qu'il sera parfois nécessaire de mobiliser au moment opportun.

d. Point sur la circulaire Blanquer (09/2021): ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. Donner des éléments d'apaisement pour aider les professionnels de l'éducation à savoir si elle est contraignante ou non³, et à ne pas craindre ni se mettre en position de pouvoir être accusé de discrimination, de transphobie ou d'homophobie.

2. ÉLÉMENTS POUR PERMETTRE LA RÉFLEXION AVEC LE JEUNE, LES PAIRS OU L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

o Apprendre à réfléchir la **notion d'égalité**: Pouvons-nous être égaux quand nous sommes différents? L'égalité est-elle vécue entre nous de façon différentielle ou indifférentielle? Autrement dit est-ce que je pense l'égalité comme une absence de différence ou bien comme une

valeur qui accorde la même dignité et les mêmes droits malgré/parmi les différences...?

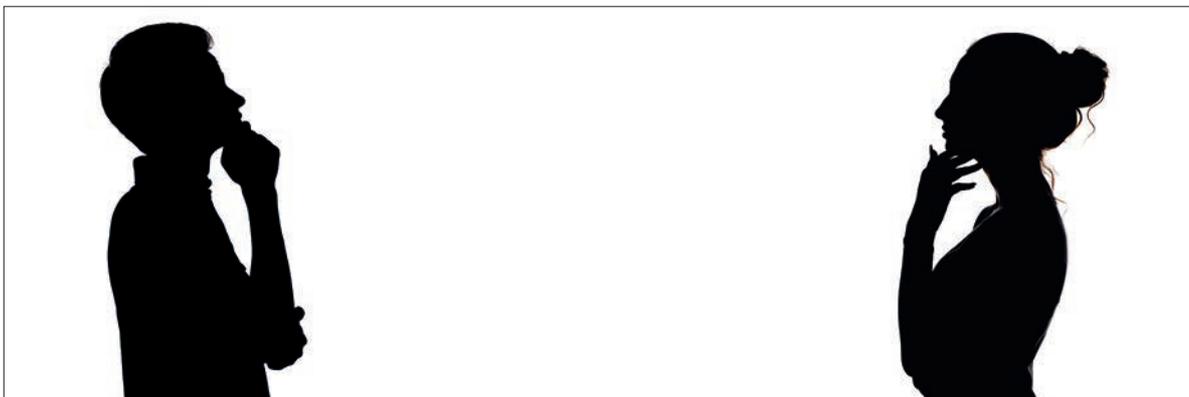
o Apprendre à réfléchir la notion **d'altérité**: Comment est-ce que j'accepte l'autre en tant que « autre »? Cette question est conjointe à l'apprentissage de la **pudeur** (comment est-ce que dans l'altérité, je veille à ne pas mettre la main sur l'autre et à ne pas laisser l'autre mettre la main sur moi?...). Et, si je dénonce une domination, comment est-ce que je veille à ne pas en instaurer une autre à la place?

En outre, l'altérité est aussi **inhérente à soi**. Rimbaud adolescent exprimait ce « je est un autre »: l'adolescence n'est-elle pas justement une période où on découvre en soi de l'altérité, où je ne me comprends plus, où j'ai l'impression d'être étranger à moi-même? Si oui, comment est-ce que je vis cette altérité en moi? La transidentité est-elle parfois une tentative de réduire cette altérité (en devenant l'autre) ou bien, au contraire, est-elle une tentative d'acceptation de cette altérité?

o Apprendre à **réfléchir la relation homme-femme**: la relation homme-femme ou femme-homme est-elle d'office une relation inégale, asymétrique, où l'un domine l'autre? Si oui, est-ce normal? souhaitable?; qu'est-il possible de faire pour que cela change? Comment sortir d'une herméneutique du pouvoir, d'un rapport parfois systématique de force, de pouvoir, de domination?

o Réfléchir et travailler nos **représentations de la masculinité et de la féminité**: Que signifie être un homme? Que signifie être femme? Quelles sont nos représentations de la masculinité,

3 Elle n'est, en l'occurrence, pas opposable en tant que telle à l'Enseignement Catholique. Celui-ci s'y intéresse, certes, mais à la lumière de son « caractère propre ».



la féminité? Quelles sont les représentations (ou stéréotypes) véhiculées par la société? Quel impact ces différentes représentations ont-elles sur nous, sur notre vie ensemble? (Il existe des disparités culturelles qui peuvent être importantes à ce niveau-là... et c'est bien ce qui est mis en lumière de façon extrêmement pertinente par les genderstudies). Comment être au service d'une herméneutique de la complémentarité et de la coopération entre les personnes?

o Apprendre à **réfléchir la notion d'identité**: qu'est-ce qui fait l'identité d'une personne? Son ressenti, son orientation sexuelle, le regard des autres...? En anthropologie chrétienne, la distinction (qui n'est jamais une dissociation!) entre le sexe et le genre; le corps et l'esprit... laisse entrevoir que l'identité est constituée de différentes réalités. Comment préserver l'unité (l'intégrité) de la personne dont l'identité est riche de multiples dimensions? Ex: je suis une femme, belge, infirmière, footballeuse, baptisée... chacune de ces dimensions est vraie mais aucune, à elle seule, ne dit tout de moi. Dans la construction unifiée de ma personne, la question se pose: comment faire droit à chacune de ces dimensions pour les vivre en articulation avec les autres et non pas en opposition à moi-même ou aux autres? Comment garantir l'unité de ma personne et l'unité des personnes avec lesquelles je vis?

Par ailleurs, certaines théories du genre « confondent » ou assimilent (consciemment

ou non) orientation sexuelle et identité sexuelle: réfléchir ensemble sur la pertinence ou les limites de cette conception...

o Apprendre à réfléchir **le rapport au corps** (notamment avec le repère objectif de la Loi): mon corps a-t-il quelque chose à me dire? fait-il partie de mon identité?⁴ Est-ce normal que je ressente parfois mon corps comme étranger à moi? Que faire dans ce cas-là? Suis-je dépositaire/propriétaire de mon corps? Introduire ici « **les 3 principes protecteurs de la personne en son corps** » contenus dans la loi en France: l'indisponibilité (une personne ne peut consentir, même par générosité, aux atteintes à son intégrité qui lui seraient préjudiciables), l'inviolabilité (nul ne peut porter atteinte au corps d'une personne sans son consentement) et la non-patrimonialité (le corps ne peut se voir conférer une valeur patrimoniale)⁵. Réfléchir avec les jeunes à ces principes qui régulent toute vie en société.

4 Nous pouvons souligner ici tout l'apport de la phénoménologie qui nous a aidé à comprendre le corps comme « lieu » d'expression de la personne, indissociablement lié à son esprit. « Je suis mon corps », disait Gabriel Marcel.

5 Aude Mirkovic, « L'essentiel de la Bioéthique », éd. Lextenso, 2013, p.42



3. QUELQUES REPÈRES PÉDAGOGIQUES

o Une **logique d'accueil et de soulagement de la souffrance**⁶: Le jeune est-il en danger? Y a-t-il un caractère d'urgence, de mise en danger du jeune ou des autres jeunes, à prendre en compte? Lors de l'accueil et de l'écoute du jeune, repérer avec lui ce qui est source de souffrance et voir ce qui peut/pourrait la soulager. Ensuite, voir la réponse que l'on peut donner (si changer d'appellation permet de lever une tension et une souffrance insupportables, cela peut être un critère de décision, de même pour le changement vestimentaire. Ceci dans le respect des lois et en veillant à ne pas créer d'autres souffrances, notamment pour les jeunes alentours).

o Une **logique de non-discrimination cohérente**: Si la non-discrimination s'applique pour les personnes transgenres, elle s'applique également pour toute personne. Ne pas lutter contre une discrimination en en instaurant d'autres (donner accès ou non à la demande d'un jeune pour un changement de prénom ou de vêture demande de pouvoir expliquer les critères sur lesquels reposent la décision et les raisons pour lesquelles on accepterait ou refuserait éventuellement d'autres demandes en la matière).

o **Sortir du « diktat de la pulsion partielle »**: Se laisser dicter uniquement par le désir ou le ressenti du moment peut être une forme de violence contre soi, contre les autres. Certaines revendications, notamment de « fluidité », de non-binarité, véhiculent l'idée que tout est modifiable à l'environnement, sans cesse, selon ce que l'on ressent, et que ne pas donner suite à ces désirs serait un signe de conditionnement, de non-liberté. (Cette injonction pèse d'ailleurs parfois sur les jeunes alentours qui se demandent s'ils sont « normaux » ou « vraiment libres » de ne s'être jamais posé pas la question du genre. Ils ont besoin d'être rassurés et de sortir de l'injonction de ce questionnement). En outre, l'injonction de devoir suivre ses désirs à tout moment et instantanément peut devenir extrêmement enfermante, insécurisante, déconstruisante et compromettre l'apprentissage même de la liberté.

Une liberté responsable repose notamment sur l'intégration des désirs, des attraits et de ce que je ressens à l'ensemble de ma personne, à ma relation aux autres, à mes engagements, etc.

o **L'importance du temps**: Être humain c'est être en devenir, ce qui demande de sortir de la logique d'immédiateté pour respecter la progressivité et la maturation. Pour reprendre une expression chère au Pape François, « le temps est supérieur à l'espace »⁷. Cela signifie que tout ne se joue pas ici et maintenant. Il y a, en moi, un processus d'évolution, de progression, qui comprend des tâtonnements que le temps permet de confirmer ou d'infirmer. La Haute Autorité de Santé elle-même préconise dans son rapport de santé de 2022 sur les personnes trans⁸ de prendre le temps dès qu'il s'agit de personnes mineures⁹, faisant état et mettant en garde du caractère notamment irréversible de certains traitements¹⁰, d'autant plus préjudiciables pour des personnes mineures.

Point d'attention

Garder tout au long de ces propositions d'échanges une vigilance pour ne pas prétendre résoudre « définitivement » ces questions mais continuer la réflexion par des allers et venues entre la pratique et les moments de relecture...

6 Il y a ici un lien direct entre l'EARS et le Programme de protection des publics fragiles (PPPF) élaboré par le SGEC. Voir à ce sujet: <https://enseignement-catholique.fr/journee-pppf-protoger-lhumain-et-linstitution/>

7 Pape François, *Evangelii Gaudium*, n°222-225

8 Rapport de la Haute Autorité de Santé (HAS) relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sante_des_personnes_trans_2022.pdf)

9 Les adolescents arrivent souvent avec un sentiment d'urgence (...); or les réponses apportées doivent souvent s'inscrire dans le temps pour comprendre et coconstruire les réponses adaptées avec les jeunes et leurs familles (« Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p.41)

10 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p. 42

2^E PARTIE : DISCERNER, ACCOMPAGNER DES JEUNES EN QUESTIONNEMENT OU EN TRANSITION

Cette trame fournit des exemples de questions qu'une équipe peut se poser lorsqu'elle accueille un jeune en questionnement sur les questions de genre et de transition. Elle est à adapter au contexte et ne prétend pas à l'exhaustivité.

Objectifs :

- Reconnaître, comprendre et accompagner les besoins et les demandes exprimées par des jeunes qui expriment des questionnements de genre.
- Permettre à une communauté éducative de réfléchir ensemble autour d'une situation et de donner une réponse qui soit cohérente.
- Examiner différentes réponses possibles et leurs impacts sur le jeune mais aussi sur l'ensemble de la communauté de vie éducative (jeunes, familles, professionnels).

1^{re} étape :

Recevoir et partager en équipe la demande du jeune

- Qui reçoit la demande du jeune et comment est-elle relayée à l'équipe éducative qui accompagne le jeune ?
- Comment l'équipe éducative reçoit-elle cette demande ? Quelles émotions cela génère-t-il dans l'équipe ? Est-on en mesure de dialoguer sereinement sur ce sujet et en partant de la demande du jeune ?

- S'il n'est pas possible de partager ce sujet en équipe, de quoi aura-t-on besoin pour avancer sur ce sujet ?

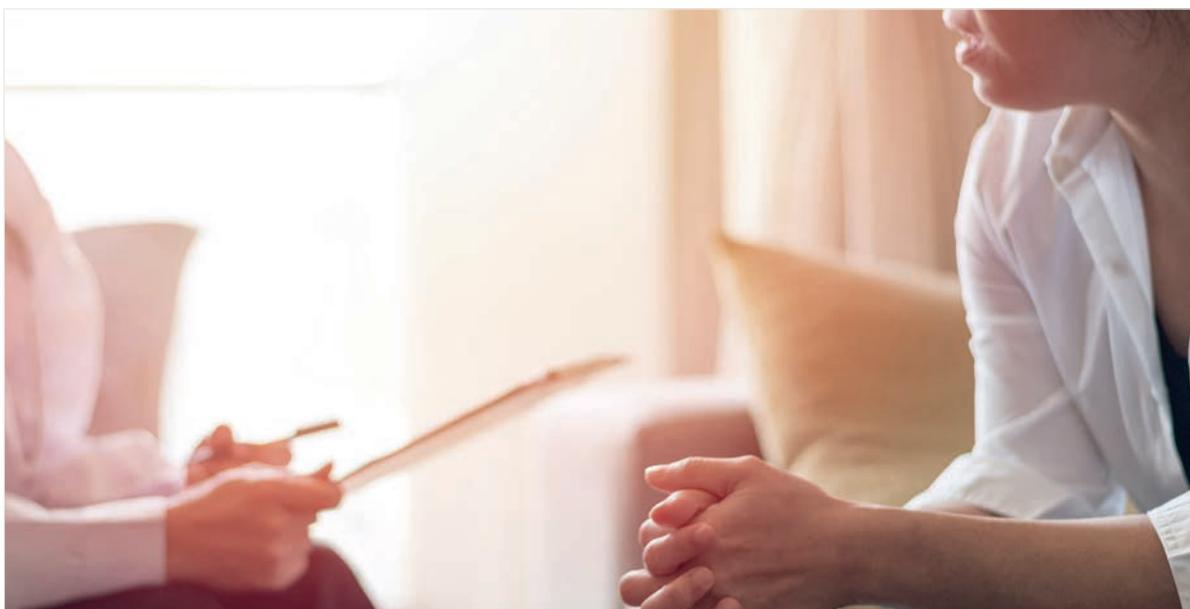
2^e étape :

Identifier la demande exprimée par le jeune

➤ Écouter activement le jeune

Point d'attention : Aider le jeune à expliciter sa demande sans la présumer pour lui.

- Qu'est-ce que le jeune demande et à qui (ses pairs, l'équipe éducative, l'administration, le corps médical) ? Est-ce qu'il demande la même chose aux différents interlocuteurs ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?
- Quels sont les besoins que le jeune exprime ? Y a-t-il des besoins que ces demandes rejoignent (pas explicitement nommés par le jeune) ? (Ex : besoin de protection, de reconnaissance, de réassurance, etc. ?)
- Est-ce que le jeune est en souffrance ? Qu'est-ce qui le fait souffrir ?
- Est-ce que le jeune demande à faire une



transition ou est-il en questionnement sur son identité, son genre ?

- Si le jeune demande une transition, que signifie-t-elle pour lui ? Quelle représentation se fait-il de la transition ? Pour lui, « qu'est-ce qu'être une fille ? » ; pour elle, « qu'est-ce qu'être un garçon ? ». (Comprendre ce que le jeune met derrière l'identité de genre qu'il recherche).
- Quel est le degré d'urgence de la demande ? Le jeune manifeste-t-il des signes de détresse ? Tentative de suicide (T.S.) ou scarifications, doivent attirer toute notre attention !)

► Prendre en compte le contexte du jeune et de sa demande

- Qui est à l'origine de la demande (le jeune, la famille, un autre élève...) ? Si la demande ne vient pas du jeune, quelle est l'intention de celui qui fait la demande ? Que souhaite réellement et explicitement le jeune concerné ?

Distinction importante pour, d'une part, revenir à ce que le jeune concerné exprime, mais aussi d'autre part, pour accompagner et avoir des temps d'écoute et de réflexion avec les jeunes qui rapportent ces situations et qui parfois expriment par-là leurs propres questionnements et inquiétudes.

- À quel moment survient la demande ? (Âge/ stade de développement, événement « déclencheur »...).
- Dans quel contexte survient cette demande ? (Comment se sent-il dans son environnement ? Quelles sont ses relations avec les autres ?).
- Le jeune est-il suivi par un médecin ? un psychologue ? Y a-t-il d'autres troubles associés ? (Toxicomanie, dépression, anxiété...).
- Le jeune a-t-il exprimé cette demande auprès de sa famille ? Si oui, le soutient-elle ? Y a-t-il un risque de violence de la part de la famille ?
- Le jeune a-t-il exprimé sa demande auprès des autres jeunes ? Y a-t-il un risque de violence de la part des autres jeunes ?

3^e étape : Discerner et proposer une réponse éducative adaptée

Les éléments importants de cette étape sont à la fois de permettre de croiser les regards et de distinguer ce qui relève de la responsabilité de

l'éducateur ou de l'accompagnant, de ce qui relève de la responsabilité de l'établissement, de l'institution (et donc du directeur d'établissement qui la représente).

- La situation nécessite-t-elle une réponse de la part de l'établissement ? Ou bien l'équipe considère-t-elle que c'est prématuré et qu'il faut continuer à observer l'évolution de la situation ?
- Si la situation nécessite une réponse de la part de l'établissement, quels sont les éléments de la demande qui doivent être travaillés avec la famille, dans un souci de coéducation, mais sans rompre la confidentialité et sans mettre le jeune en difficulté dans son environnement familial ?
- Si l'équipe a clarifié que le jeune souhaitait s'engager dans un parcours de transition, quelle étape de transition est concernée par la demande ? (voir Annexe 1)
- Que dit la loi à ce sujet ? Qui a autorité pour prendre cette décision ?

Pour les demandes qui relèvent bien de l'établissement,

- Quelles seraient les différentes réponses possibles pour prendre en compte les demandes et les besoins du jeune, en totalité ou partiellement ?
- Pour chaque réponse envisagée, repérer les points forts et/ou de vigilance qu'il y aura à avoir pour le jeune concerné et les autres jeunes qui l'entourent.

Pour cette dernière étape de la réflexion, il peut être utile de faire apparaître sous forme de tableau les différentes réponses possibles et où l'on détaille, pour chaque réponse envisagée, les adaptations qui seront nécessaires pour l'établissement ; la répercussion pour la vie en collectivité ; ce que dit la loi ; les points forts et les points de vigilance.

4^e étape : Prise de décision et de la mise en œuvre de celle-ci par l'équipe éducative

- Compte tenu des éléments qui précèdent, notamment des points forts et/ou de vigilance qu'il y aura à avoir pour le jeune concerné et les autres jeunes qui l'entourent, quelle réponse choisissons-nous de donner et pourquoi ?

Point d'attention : Être au clair sur le pourquoi de la décision retenue est important pour l'accompagnement du jeune concerné mais aussi des autres jeunes et des équipes, voire des interlocuteurs externes à l'établissement. Pouvoir expliquer ce pourquoi et en répondre devant les personnes concernées et dans le temps s'avère précieux pour donner sens et cohérence à l'ensemble de l'accompagnement.

- Comment allons-nous expliquer et communiquer notre décision (auprès du jeune, des autres jeunes, des interlocuteurs externes à l'établissement) ?
- À quel moment / à quelle fréquence décidons-nous de réévaluer notre position (auprès du jeune, des autres jeunes, de l'équipe éducative) ?

CONCLUSION

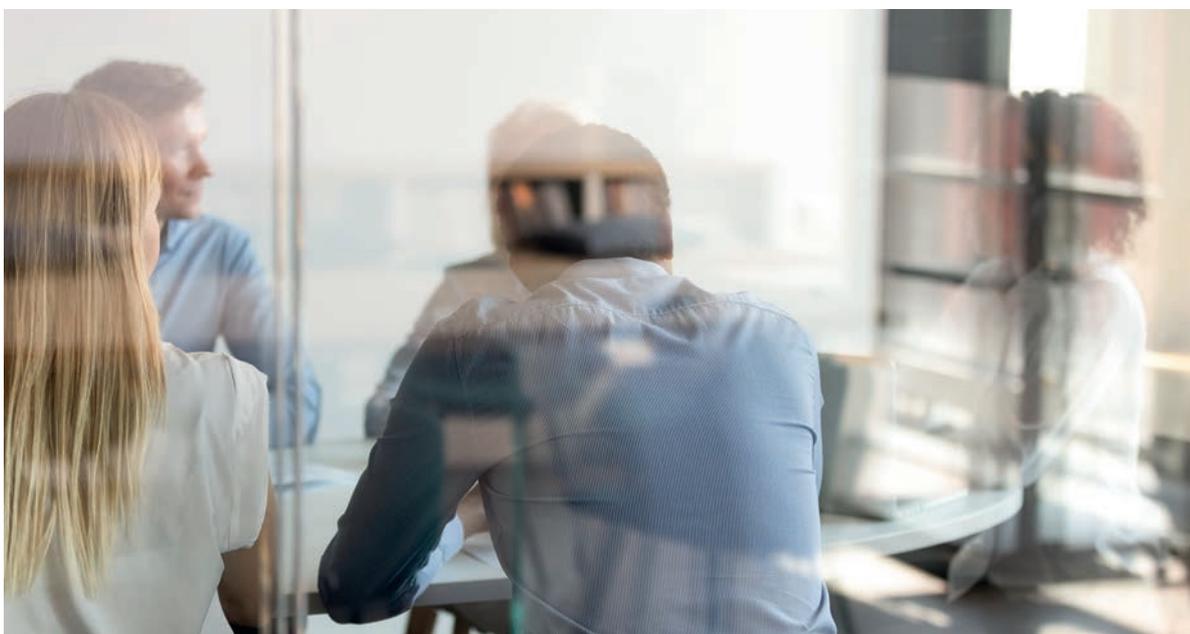
Voici ce qui nous semble être des étapes possibles « pour une voie possible du dialogue... écouter, raisonner, proposer »¹

Parmi les retours que nous avons reçus pour le moment, il ressort que le tableau de mise en évidence des réponses possibles ne s'avère pas toujours nécessaire car les étapes qui précèdent l'étape du tableau permettent d'éclairer suffisamment la situation et la réponse qu'il semble pertinent de donner. Il apparaît également que les équipes qui entament une réflexion à partir de remontées d'autres interlocuteurs que le jeune lui-même, peuvent grâce à la trame de

questionnement proposée, revenir à un dialogue directement avec le jeune concerné ce qui facilite grandement ensuite le travail de réflexion et de discernement. Enfin, d'autres nous ont également fait part de la pertinence de cette « pédagogie du questionnement » pour d'autres accompagnements que celui de la transidentité.

En effet, cette proposition qui a notamment pour intention de fédérer, réunir une équipe éducative autour d'une réflexion et d'une décision à prendre, permet à l'équipe de contribuer, de comprendre et d'« assumer » d'autant plus pleinement la ou les décisions à prendre. Cet outil peut, de ce fait, s'appliquer à d'autres situations.

1 Cf. Congrégation pour l'Éducation Catholique dans le document « Homme et femme il les créa, Pour un chemin de dialogue sur la question du genre » (2019)





ÉPILOGUE

En anthropologie biblique, la première question que Dieu pose à l'homme dans la Bible est : « Où es-tu ? ». Nous sommes donc dans une anthropologie où Dieu est à la recherche de l'homme, parfois même bien avant que l'homme ne soit à la recherche de Dieu. Comment nous laissons-nous rejoindre par ce Dieu qui nous cherche ? Et comment sommes-nous capables, nous aussi, de poser cette question au jeune : « Ou es-tu ? Dis-moi où tu en es ? », et de lui laisser l'espace pour y répondre ? L'expérience nous montre que les jeunes ne font pas n'importe quoi de cet espace et de cette écoute qui leur sont proposés.

Comme le dit le Pape François, il s'agit de savoir où est le jeune, non pas d'un point de vue géographique, mais d'un point de vue existentiel. « *La grande question n'est pas : où se trouve l'enfant physiquement, avec qui il est en ce moment, mais : où il se trouve dans un sens existentiel, où est-ce qu'il se situe du point de vue de ses convictions, de ses objectifs, de ses désirs, de son projet de vie. Par conséquent, les questions que je pose aux parents sont : « Essayons-nous de comprendre où en sont réellement les enfants sur leur chemin ? Où est réellement leur âme, le savons-nous ? Et surtout, cela nous intéresse-t-il de le savoir ? »*¹. Osons poser la question « où es-tu ? », au cœur même parfois de ces

bouleversements anthropologiques, philosophiques, éducatifs et croyons qu'une construction est possible, ensemble, autour de cette question.

Je terminerai par ce témoignage qui m'a profondément marquée, celui d'une ancienne collègue avec qui je travaillais auprès de personnes porteuses de handicap. Jeune, elle avait travaillé à Sydney où, chaque jour elle devait traverser le parc pour se rendre à son lieu de travail. Elle y croisait régulièrement un groupe de jeunes gays et trans. Le temps passant, elle s'était mise à leur parler, à faire la connaissance de certains et à leur partager notamment sa foi en Dieu. Un matin, plus tôt que d'habitude, elle croise un de ces jeunes en train de mourir d'une overdose. Il lui dit : « Tu as toujours voulu me transformer, tu n'as jamais voulu me rencontrer ». Cette phrase l'a profondément bouleversée et remise en question, elle en était émue chaque fois qu'elle en parlait. Espérons n'avoir jamais à entendre un jeune, une personne, nous adresser cette phrase... N'ayons pas peur de l'écoute, de la rencontre. Il me semble que c'est là le cœur de nos métiers et de notre responsabilité : mettre tout en œuvre pour rencontrer ceux qui nous sont confiés.

1 Amoris Laetitia, n°261

ANNEXE 1 : QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE TRANSITION

Non pas un parcours de transition mais des parcours de transition. Ils peuvent comprendre différentes étapes :

- **La transition sociale :** « On qualifie ainsi de « **transition sociale** » le fait de vivre au sein de ses relations sociales, de son environnement familial, amical, affectif, professionnel, dans un genre social autre que son genre de naissance. Les contraintes propres à chaque personne, liées à un contexte familial spécifique, un contexte professionnel, rythment souvent les moments de coming out »¹.

Changer de prénom, de pronom, de mode vestimentaire pour adapter son apparence physique au genre ressenti dans la sphère publique. En établissement, cela comporte toutes les réflexions autour du changement de vêtements, du changement de prénom et de pronoms usuels (avec liste d'appel différente de liste administrative officielle) de l'accès au vestiaire, accès au dortoir, aux sanitaires, etc.

- **La transition administrative :** « La « transition administrative » porte sur la **modification du prénom et/ou de la mention de sexe à l'état civil** : il s'agit depuis 2016 de procédures démedicalisées. Ces procédures peuvent être importantes pour accéder à un emploi, à un logement, et éviter de nombreuses discriminations liées à la révélation d'une identité trans ; cependant, elles ne sont ni obligatoires ni souhaitées par toutes les personnes trans. Elles restent par ailleurs peu ou pas accessibles aux personnes étrangères n'ayant acquis ni la nationalité ni un statut de réfugié, ainsi qu'aux personnes sans domicile. »²

Pour précision, la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a modifié les **conditions du changement d'état civil** (articles 60 et 61-5 à 8 du Code civil).

- Le changement de prénom relève de l'officier d'état civil sur la base d'un intérêt légitime. Si le bénéficiaire du changement de prénom est mineur ou s'il est majeur sous tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. S'il a plus de 13 ans, le consentement du jeune est obligatoire³ :

Pour les personnes mineures :

Dans le cadre d'une personne mineure, il est nécessaire que le dépôt se fasse avec l'accord et la présence de la ou les personnes dépositaires de l'autorité parentale ; ou représentant légal pour une personne sous tutelle.

Il existe des formulaires adaptés à la situation pour le dépôt de la demande en annexe selon la situation :

- Personne mineure de moins de 13 ans ;
- Personne mineure de plus de 13 ans et son consentement ;
- Personne sous tutelle.

Il est donc demandé, en plus des pièces habituelles, celles qui permettent de prouver la filiation (acte de naissance intégral), et l'autorité parentale ou tutelle (jugement, livrets de famille...), ainsi que les pièces d'identité en cours de validité des représentants ou représentantes de l'autorité parentale ou de tutelle.

1 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p.27

2 Ibidem, p.27

3 <https://www.acceptess-t.com/droits> et <https://www.aide-sociale.fr/changement-de-prenom/>

- **Le changement de sexe à l'état civil** relève du tribunal de grande instance. Possible pour « *toute personne majeure ou mineure émancipée qui démontre par une réunion suffisante de faits que la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil ne correspond pas à celui dans lequel elle se présente et dans lequel elle est connue peut en obtenir la modification* » (Art.61-5)⁴. Le demandeur doit faire état de son consentement libre et éclairé et produire tout élément de preuve au soutien de sa demande: se présenter publiquement comme appartenant au sexe revendiqué, être connu par son entourage sous le sexe revendiqué, avoir obtenu le changement de prénom afin qu'il corresponde au sexe revendiqué. Le fait de ne pas avoir subi de traitements médicaux, une opération chirurgicale ou une stérilisation ne peut motiver le refus de faire droit à la demande »⁵.
- **La transition médicale:** concerne l'ensemble des soins médicaux liés à la transition de genre:
 - Accès à un **traitement hormonal** féminisant ou masculinisant: traitements médicamenteux pour bloquer la puberté, et/ou des traitements hormonaux pour diminuer l'effet des hormones sexuelles endogènes et compenser l'absence des hormones naturelles du sexe ressenti. (Transféminins (MtF): œstrogènes, antiandrogènes et progestérone); transmasculins (FtM): testostérone).

« Il est **possible** de suivre un traitement hormonal de substitution **à partir de 16 ans**. Avant cela, les adolescents souhaitant suivre un traitement hormonal dans le cadre de leur transition peuvent (sous certaines conditions)

prendre des inhibiteurs de puberté afin de freiner le développement des caractéristiques sexuelles secondaires à partir de la puberté. »

- Accès à des **chirurgies d'affirmation de genre:** actes d'ablation des marqueurs physiques du genre de naissance:
 - Torsoplastie (**âge minimum requis: 17 ans**): masculinisation du torse par ablation des seins et des glandes mammaires (=double mastectomie) ou reconstruction mammaire par prothèses.
 - Chirurgie esthétique de mise en conformité avec les stéréotypes physiques concordants avec le genre ressenti (féminisation du visage, Épilation définitive, Implants et prothèses capillaires).
- Accès à des **chirurgies génitales:** chirurgie constructive des organes sexuels du genre ressenti pour lesquels il faut être **majeur et en possession d'un courrier** rédigé par votre praticien (psychologue, psychiatre, sexologue, etc.). Vous devez également prendre des hormones de substitution **pendant au moins un an** ⁶.

MtF: vaginoplastie: invagination du pénis et création d'un clitoris à partir du gland;

FtM: Hystérectomie, métaoidioplastie, phalloplasties: création d'un pénis à partir d'une côte flottante et obturation des lèvres.⁷

4 <https://www.acceptess-t.com/droits>

5 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p.18

6 <https://www.acceptess-t.com/endocrinologue> et <https://www.acceptess-t.com/transition-feminine>

7 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p. 27